

Le Moniteur des pharmacies

« Bilan partagé de médication : de la théorie à la pratique »

E-LEARNING

N° d'enregistrement ANDPC : 91492000001

Objectif de la formation

Le Parcours de formation « Bilan partagé de médication : de la théorie à la pratique » a pour objectifs de permettre aux pharmaciens d'appréhender les différentes étapes d'un bilan partagé de médication et répondre à toutes les questions pratiques qui pourraient constituer un frein à la réalisation de bilans. La formation est principalement axée sur les connaissances nécessaires à l'étape d'analyse des traitements en ciblant 5 points prioritaires — l'adhésion thérapeutique, le mésusage des médicaments, la fonction rénale, les médicaments inappropriés et les interactions médicamenteuses — et proposer des outils pratiques et scientifiquement validés pour faciliter la démarche.

A la fin du parcours, le bénéficiaire saura :

- organiser dans son officine des bilans partagés de médication et trouver des solutions aux éventuels obstacles à leur réalisation
- évaluer l'adhésion thérapeutique des patients et mettre en place des solutions pour aider le patient
- repérer les causes de mésusage des traitements et proposer des solutions d'amélioration
- prendre en compte une fonction rénale diminuée dans l'analyse des traitements, repérer les situations et médicaments susceptibles d'altérer la fonction rénale et utiliser les outils pour aider à la validation des posologies en cas de maladie rénale
- détecter les médicaments inappropriés chez le sujet âgé et proposer des alternatives possibles à leur utilisation, repérer les situations à risque avec certains médicaments, utiliser les outils de repérage des médicaments à éviter et ceux à privilégier

Public

Le programme s'adresse aux pharmaciens titulaires ou adjoints.

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis spécifiques.

Déroulé du programme

La formation utilise deux supports pédagogiques complémentaires :

- un cahier Formation « Bilan partagé de médication : la boîte à outils », de 24 pages. Le cahier est réalisé avec des experts, les organismes à l'origine des bilans et des pharmaciens déjà impliqués. Les textes sont accompagnés d'exemples concrets, d'illustrations et d'infographies pour une meilleure mémorisation. Ce support permet une liberté dans le rythme de lecture et d'apprentissage en fonction de la disponibilité de l'apprenant et de ses connaissances. Il est accessible, en plus de la version papier, sur tous les supports en mobilité : pdf, liseuse web et application mobile (Android et Apple).
- un module de formation en ligne « Bilan partagé de médication en pratique ». Il permet de revoir les notions abordées dans le cahier avec une nouvelle approche et propose une série de cas pratiques et de mise en situation. Chaque cas est conçu pour mettre en avant une problématique donnée (recrutement des patients, difficulté d'observance, interactions médicamenteuses...).

Le parcours débute par un test d'évaluation des connaissances en 10 questions permettant de situer le niveau de connaissance de l'apprenant sur le bilan partagé de médication et les éléments essentiels de l'analyse du traitement. Le même test est rempli par l'apprenant en fin de parcours permettant l'évaluation des acquis de la formation.

Le parcours :

- 1- avant la lecture du cahier, Pré-test d'évaluation des connaissances en ligne
- 2- lecture du cahier
- 3- connexion au module e-learning : 4 séries de cas pratiques
 - > série 1 : Le dispositif
 - > série 2 : L'iatrogénie
 - > Série 3 : La fonction rénale
 - > série 4 : L'adhésion thérapeutique et le mésusage des traitements
- 4- Post-test d'évaluation des connaissances en ligne (identique au pré-test)

Durée du programme

La durée de la formation est de 3 heures (2 heures de lecture du cahier Formation + 1 heure de module e-learning) à réaliser dans un délai de 3 mois à compter de la date d'inscription. La connexion au e-learning est possible 24h/24h 7 jours sur 7. L'apprenant peut donc organiser son déroulé de formation à sa guise. Des rappels sont envoyés régulièrement en l'absence d'avancée dans le programme.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Plate-forme de formation :

Le programme de DPC est disponible dans l'onglet « Formation / Nos programmes DPC en cliquant sur le titre du programme et Accéder à mon espace, une fois l'inscription faite » en se connectant sur le site www.lemoniteurdespharmacies.fr grâce à votre login et mot de passe.

- **Supports de la formation :**

Les supports pédagogiques (synthèse sur les anticholinergiques, les laxatifs, les médicaments hypoglycémisants...) sont disponibles au format pdf dans le module e-learning.

Les exercices en ligne questionnaires... se font directement en se connectant à « Mon Compte, Mes formations, Gérer mes formations ».

- **Rédacteur de la formation :**

La formation a été rédigée par des pharmaciens :

Alexandra Blanc, Florence Bontemps, Anne-Hélène Collin, Nathalie Belin, Maïtena Teknetzian, Patricia Péron, docteurs en pharmacie

Coordination : Alexandra Blanc, Anne-Hélène Collin et Maïtena Teknetzian, docteurs en pharmacie.

- **Encadrement technique :**

L'encadrement technique est assuré par un référent DPC, Chantal Maliapin qui sera l'interlocuteur privilégié de l'apprenant pour toute question technique ou pédagogique et qui travaillera en lien avec les équipes informatiques et les équipes pédagogiques.

Le référent DPC est **disponible par téléphone au 01 76 21 92 24 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h (vendredi 16h)** ou dpc@lemoniteurdespharmacies.fr. Engagement de rappel sous 24 heures ouvrées.

- **Méthodes pédagogiques :**

Les méthodes pédagogiques utilisées sont de type :

- expositives pour permettre l'apprentissage de nouvelles informations (cours et quiz).
- applicatives, pour permettre d'assimiler les processus que les apprenants utilisent pour accomplir leurs tâches professionnelles (mises en situation sur des cas cliniques).

Suivi et évaluation du programme de DPC

- Le suivi de l'assiduité des stagiaires est assuré par la validation de l'ensemble des étapes et de l'ensemble des unités de la formation. Un tableau synoptique des étapes et des unités validées est disponible pour l'apprenant en se connectant à « Mon Compte, Mes formations, Gérer mes formations / DPC – Suivi de mon programme ».

- Le suivi des acquisitions est assuré par les résultats aux questions des différents modules et au test post-formation.

A l'issue du programme de DPC, une attestation de suivi de formation est remise au stagiaire. Vous devrez la télécharger dans un espace sécurisé et personnel sur une plateforme de l'Agence nationale du DPC (ANDPC), en cours de création. Les organismes de formation n'ont plus délégué pour enregistrer les attestations DPC auprès de l'Agence.